

Doivent être en bon état :

- stores	les courroies usées doivent être remplacées		<input type="radio"/>
- robinets d'eau	garnitures, dispositif dans son entier		<input type="radio"/>
- écoulement	débouché		<input type="radio"/>
- plaques de cuisson	entretenu, sans rayures ni bombements		<input type="radio"/>
- cuisinière à gaz	becs de gaz		<input type="radio"/>
- plaque à pâtisserie	immaculée ; sinon doit être remplacée		<input type="radio"/>
- grille de cuisson	immaculée ; sinon doit être remplacée		<input type="radio"/>
- hotte aspirante	les filtres doivent être remplacés		<input type="radio"/>
- sûretés, néons, starter, lampes, ampoules, prises, interrupteurs, prises TV/TT			<input type="radio"/>

Ne doivent pas manquer :

- frigidaire	bac à glaçons		<input type="radio"/>
	éclairage	intact	<input type="radio"/>
	porte intérieure	intacte, non rayée	<input type="radio"/>
	joints de porte	intacts	<input type="radio"/>
- four	éclairage	intact	<input type="radio"/>
	lampes témoins	intactes	<input type="radio"/>
	plaque à pâtisserie, grille, accessoires pour le gril		<input type="radio"/>
- armoires	rayons, supports, barres		<input type="radio"/>
- clés	toutes les serrures		<input type="radio"/>
	y c. cave/grenier et boîte à lettres		<input type="radio"/>
- bords d'escalier		intacts	<input type="radio"/>
- porte-savon / verre pour brosses à dents			<input type="radio"/>
- instructions d'utilisation des appareils (frigidaire, cuisinière, lave-vaisselle, etc.)			<input type="radio"/>

Doivent être enlevés :

- autocollants, crochets
- papier pour armoires
- installations faites par le locataire
- tapis posés par le locataire
- clous, chevilles, vis (les trous doivent être comblés)

Doivent être détartrés :

- chauffe-eau		<input type="radio"/>
- robinets d'eau, brise-jet compris		<input type="radio"/>
- acier chromé et acier inoxydable des lavabos, baignoire, etc.		<input type="radio"/>
- bouchons et tuyaux d'écoulement des cuvettes (cuisine, salle de bain, WC, douche)		<input type="radio"/>
- réservoir de chasse des WC		<input type="radio"/>

Conseils de nettoyage

- cuisinière
 - le serpentin chauffant du four peut en principe être sorti
 - les boutons de certains appareils peuvent être extraits
 - nettoyer les articulations de la porte du four
 - ne pas graisser les plaques
- lave-vaisselle
 - à détartrer en suivant les instructions d'utilisation

- hotte aspirante
 - grille de ventilation
 - baignoire/douche
 - tapis
 - fenêtres
 - contrevents
 - sols
- démonter et laisser tremper 24 heures au minimum (grille lavable dans le lave-vaisselle)
 - doit en principe pouvoir être nettoyée une fois démontée
 - démonter le tuyau de douche avant de le laisser tremper dans un bain détartrant
 - nettoyer la fente d'écoulement (trop-plein)
 - nettoyage hygiénique uniquement par aspersion ; intervention de professionnels nécessaire (s'y prendre à l'avance)
 - ouvrir les double vitrages en retirant les vis du cadre
 - nettoyage des stores et contrevents
 - parquet :
 - non vitrifié : poncer, cirer / vitrifié : nettoyer avec un torchon humide
 - les revêtements en linoléum ou en PVC ne doivent pas être traités à la cire

Ne pas oublier de nettoyer la boîte à lettres, la cave et le grenier.

Nettoyer taches et substances adhésives

- gomme à mâcher : à l'aide de glace
- cire : à l'aide de papier buvard et d'un fer à repasser
- tartre : à l'aide de vinaigre
- substances adhésives : à l'aide d'un sèche-cheveux

Autres

En présence d'un dommage couvert par l'assurance responsabilité civile, nous vous prions d'avertir sans tarder la compagnie d'assurance.

Doivent être informés :

- les services industriels
- les services du gaz
- l'opérateur des téléphones
- le contrôle des habitants

Restitution de l'objet

fixée d'entente avec la gérance pour le :

Date :

Heure :